

## **4 – COOPÉRATION TRANSFRONTALIERE**

---

Journée de clôture du projet Interreg et perspectives

# **SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE**

---

## **4 – COOPÉRATION TRANSFRONTALIERE**

Journée de clôture du projet Interreg et perspectives

---

### **RAPPORT**

-----

## **I – BILAN DE LA JOURNÉE DE CLOTURE INTERREG**

Lundi 17 décembre, à Toulouse, le Sméag, la Généralité de Catalogne et le Conseil général du Val d'Aran, ont réuni près de 200 personnes à l'occasion du bilan du projet Interreg IIIA « La vallée de la Garonne, un territoire transfrontalier ». Cette journée a largement été diffusée dans la presse (cf. revue de presse en annexe 4.1).

Ce projet a permis de concrétiser par des réalisations importantes une volonté de coopération franco-espagnole sur la Garonne exprimée, lors des Etats Généraux de la Garonne en 2001. Deux objectifs principaux ont été atteints : mieux connaître le fleuve et partager cette connaissance ; mettre en valeur et protéger la Garonne. Entre autres actions, ont été réalisés un observatoire transfrontalier du fleuve, des actions de restauration et de mise en valeur paysagère de la Garonne mais aussi des actions de sensibilisation des citoyens au patrimoine naturel et culturel par la réalisation d'un Guide « La Garonne des Pyrénées » et de sentiers d'information en bord de Garonne.

A l'occasion de cette rencontre, le Sméag et ses partenaires ont souhaité discuter et évaluer les résultats de ce projet à la lumière d'autres expériences du Sud-Ouest européen, et des nouveaux défis à venir liés au changement climatique. Cinq ateliers thématiques animés par une trentaine d'intervenants (cf. programme en annexe) ont permis d'aborder, entre autres, les questions suivantes :

- Quels sont les besoins (réseaux de mesure, banques de données) spécifiques des différents acteurs de gestion des rivières ? Quelle coopération possible entre ces démarches et comment intégrer les besoins locaux et européens ?
- Comment satisfaire la demande croissante en eau et la restauration des débits d'étiage alors que les précipitations sur le sud-ouest européen ont tendance à diminuer ? Comment réduire les éclusées et leurs effets sans porter atteinte au potentiel de production hydroélectrique ?
- Comment sensibiliser à l'importance de la dynamique fluviale pour le bon état des cours d'eau ? Quel aménagement du territoire proposer pour une meilleure gestion du risque inondation et la conservation des milieux naturels ?

- Quelle place occupent les fleuves dans le patrimoine social et culturel d'un territoire ? Quel est le rôle des paysages dans l'attractivité et le dynamisme d'un territoire ?
- Quels sont les outils de planification et de gestion des cours d'eau en France et en Espagne ? Quelle gouvernance pour les cours d'eau transfrontaliers ?

Ces discussions ont permis de dégager des observations communes, pouvant constituer pour l'avenir des voies de collaboration importantes :

- Les fleuves, et notamment la Garonne doivent répondre à de nombreuses attentes de la société actuelle : environnement préservé, alimentation des populations, production d'énergie renouvelable, etc. Les politiques de l'eau et de l'énergie sont liées mais conflictuelles. De plus, les projections indiquent que les ressources en eau dans le Sud de la France comme en Espagne vont diminuer. **Une gestion raisonnée se doit de concilier des intérêts divergents concernant l'usage des ressources en eau tant en France qu'en Espagne.**

- L'extraction de granulats, les protections contre les inondations, le développement de l'hydroélectricité et la construction de barrages ont altéré la dynamique de nos rivières et diminué leur qualité. **Il faut redonner un espace de liberté aux fleuves qui se définit comme « territoire fluvial » de l'autre côté de la frontière.**

- Concernant les paysages, la convention européenne de Florence, ratifiée par la France et l'Espagne, préconise la mise en valeur des paysages à l'échelle d'entités paysagères cohérentes. **La « Garonne montagnarde » du Val d'Aran et du Comminges constitue une entité cohérente pour laquelle une mise en valeur transfrontalière est nécessaire.**

**A l'unanimité des participants, ces constats partagés doivent être l'occasion d'intensifier les collaborations, de dépasser et de transcender les difficultés liées à des organisations institutionnelles et des législations différentes entre pays.**

## **II – PERSPECTIVES DE COLLABORATION FRANCO-ESPAGNOLE**

Comme suite au colloque du 17 décembre, il est prévu l'édition, la traduction et la diffusion des actes de la journée.

**Le budget prévisionnel de cette opération est de 38 000 € TTC. 18 000 € de traduction sont déjà inscrits en restes à réaliser et 20 000 € sont à inscrire en dépenses nouvelles. Il est envisagé un financement de 50 % de l'Agence de l'eau.**

Il est dans un second temps envisagé de continuer avec les participants à la journée du 17 décembre intéressés l'animation des réflexions initiées dans chaque atelier. A cet effet, le Sméag propose d'animer à partir de son site internet un forum. Les résultats de ces échanges devraient ensuite être exposés à Saragosse dans le cadre de la Tribune de l'eau, début juillet 2008. A cet effet ; le Sméag a envoyé un dossier de candidature fin octobre. Cette journée devrait être organisée en étroite collaboration avec la CHE selon des modalités à définir.

**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES  
ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE**

---

**4 – COOPÉRATION TRANSFRONTALIERE**

Journée de clôture du projet Interreg et perspectives

---

PROJET DE DÉLIBÉRATION  
-----

VU le rapport du président,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL :**

**DÉCIDE** de poursuivre la collaboration franco-espagnole selon les axes évoqués lors de la journée du 17 décembre

**MANDATE** son président pour rechercher des financements complémentaires.

**MANDATE** son président pour formaliser et signer tous les actes en relation avec cette opération.

**DIT** que les crédits correspondants de 20 000 seront inscrits au budget, la ligne 6172, opération n° 51.